



# Les Amis des Monastères

N° 172 - OCTOBRE 2012  
TRIMESTRIEL - 5 €

Depuis huit siècles, les clarisses ...



# La Fondation des Monastères

*reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)*



## SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« Fondation des Monastères »

83/85, rue Dutot

75015 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

E-mail : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)

[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)

CCP 3 041 212 F LA SOURCE



# Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

1<sup>er</sup> de couverture :

*Santa Maria Maggiore. Assise.  
(Photo Xavier Lachaume / DR)*

## Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

N° 2012-328 - octobre 2012

Commission paritaire :

N° 1012 G 82214

du 06 Décembre 2007

Directeur de la publication :

Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :

Pierre Avignon

Rédaction :

Tél. : ..... 01 45 31 02 02

Fax : ..... 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : ..... 04 76 50 26 03

Numéris : ..... 04 76 50 87 52

Fax : ..... 04 76 50 03 44

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

N° 172 – Octobre 2012

Depuis huit siècles, les clarisses ...

Éditorial

*Par Pierre Avignon* ..... 5

Les clarisses : une histoire de huit siècles

*Par Sœur Marie Colette. Nice.* ..... 6

« Claire d'Assise, entraîne-moi derrière toi.

Nous courrons ensemble. »

*Par Sœur Marie-France Becker. Malonne.* ..... 21

La Sainte Claire d'Arcabas,

une toile qui parle de Claire avec justesse

*Par Sœur Marie-Bruno. Vandœuvre.* ..... 30

Le monastère des clarisses de Senlis

*Par Sœur Claire-Alix. Senlis.* ..... 35

Le monastère Sainte-Claire de Tahiti

*Par la communauté de Tahiti.* ..... 39

Index des articles sur l'Ordre de Sainte-Claire

dans *Les Amis des Monastères* ..... 44

Cloîtres d'ici et d'ailleurs :

Le cloître de Bramante à Rome ..... 46

Vie de la Fondation :

*Mise à jour de l'application iPhone de la Fondation des Monastères* ... 48

Notes de lecture ..... 49

Abonnez-vous ..... 57



*Le Christ en croix, entouré des saints Léonard, Antoine et François et de sainte Claire.  
Tiberio. Assise. 1507 (C.C.)*

# ÉDITORIAL

---

Décidément, notre revue ne se lasse pas de parler des clarisses, de leur histoire mouvementée mais qui poursuit inlassablement la réalisation du charisme de sainte Claire. On verra avec plaisir dans ce numéro que la fondatrice inspire plus que jamais l'élan missionnaire de l'Ordre qui se déploie à travers le monde, tout en gardant sa profonde unité.

Ce numéro se veut un chant à la joie, malgré les difficultés du temps. Associer Claire d'Assise au dynamisme d'une course est, avouons-le, particulièrement séduisant et entraînant. Qui peut résister en effet à ces mots si pleins de vie : « *Va, confiante, allègre et joyeuse sur le chemin du bonheur. Que tes pas ne ramassent même pas la poussière* » ?

*Pierre AVIGNON*

*Secrétaire général de la Fondation.*

# LES CLARISSES : UNE HISTOIRE DE HUIT SIÈCLES

---

L'Ordre des clarisses, né au XIII<sup>e</sup> siècle de la rencontre de saint François d'Assise et de sainte Claire, est presque un des derniers venus des grands ordres monastiques. Au moment où Claire s'établit à Saint-Damien, près de la cité d'Assise, les bénédictins poursuivaient une longue histoire, les cisterciens et les chartreux avaient déjà de solides racines. Bien établis dans le milieu rural, adaptés à la structure féodale de la société, ils avaient repris la tradition inaugurée par les Pères du désert, d'une vie de recherche de l'union à Dieu dans le retrait et la prière, le travail et l'ascèse, sous la conduite d'un Père abbé.

Claire avait là, à sa portée, des exemples solidement éprouvés. Elle leur a sagement emprunté les traits qui convenaient à son projet de vie. Mais elle vivait dans un tout autre contexte. La vie urbaine, longtemps endormie, renaissait. La société commençait à s'ouvrir à l'ère de la consommation. Alors que les hommes en venaient à se laisser fasciner par les séductions de la richesse et de son cortège de luxe, François et Claire ont perçu le danger de l'argent et ont voulu revenir à l'unique nécessaire : l'Évangile.

Ce but s'inscrit dans une phrase lapidaire au commencement de leur règle : « *La forme de vie des sœurs pauvres (des frères mineurs) est celle-ci : observer le saint Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ.* » Tous deux ont pris le même point de référence : la vie des apôtres groupés autour du Christ, attachés à lui de tout leur cœur, unis en lui, devenus frères grâce à lui. Ils ont d'abord vécu au jour le jour, sans méthodes préalables, suivant ce que l'Esprit-Saint leur inspirait. Puis ils ont rédigé leur règle, qui est bien le reflet de ce qu'ils ont vécu.

## La naissance de l'Ordre

Au début de sa conversion, en 1206, François n'avait pas l'intention de fonder un Ordre ; il voulait vivre l'Évangile « sans glose », mais très vite, « le Seigneur lui a donné des frères ». Quand ils ont été douze, en 1209, ils sont partis à Rome demander au pape l'approbation de leur forme de vie, « *à la suite du Christ pauvre et de sa très sainte Mère* ».



Refusant toute propriété, ils ont voulu vivre de leur travail et s'abandonner à la Providence. C'était une nouveauté dans la vie religieuse car on estimait que seule la possession de biens dégageait les religieux des soucis matériels et leur permettait se consacrer entièrement à la prière ou à l'enseignement.

L'exemple de François a touché le cœur de Claire : C'était ce qu'elle voulait vivre et, au soir des Rameaux 1211 (ou 1212 selon les sources) elle s'enfuit de la maison paternelle pour rejoindre les frères dans la petite chapelle de Sainte-Marie des Anges (surnommée Portiuncule en raison de son exiguïté).



Tonsure de sainte Claire. XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Crest, monastère des clarisses)

Là, François la consacra au Seigneur, la revêtit d'un habit de pénitence et l'emmena au monastère des bénédictines de Saint-Paul de Bastia dans la campagne d'Assise pour y vivre comme servante dans l'attente d'un signe de l'Esprit. Elle dut y subir l'assaut violent de sa famille, humiliée de ce choix insolite et indigne de son rang, de même que sa sœur venue la rejoindre. Dans son Testament, sainte Claire se souvient avec émotion de ces commencements. Elle écrit : François « voyant que ni les privations, ni la pauvreté, ni l'effort, ni les épreuves, ni l'austérité, ni le mépris des gens du monde ne nous faisaient reculer, mais

*que nous y trouvions notre joie à l'exemple des saints et des frères mineurs, s'engagea à prendre de nous, par lui-même ou par son Ordre, un soin attentif et aussi prévenant pour nous que pour ses frères » (Testament 8). Il la conduisit aux portes de la cité d'Assise, à Saint-Damien, auprès de la petite chapelle qu'il avait restaurée de ses propres mains, là où le Christ avait parlé à son cœur : « Va, François, restaure mon église qui, tu le vois, tombe en ruine. »*

## La vie à Saint-Damien

Claire va mener là, durant quarante-deux ans, une vie toute tendue vers la contemplation de son Seigneur dans le silence et le retrait. Comme toute moniale, elle a très fortement conscience que par sa prière et ses pénitences, elle « *soutient les membres abattus de son Corps ineffable* ». Cependant chercher son visage ne lui suffit pas, elle veut imiter son humilité et sa pauvreté. Et elle le fait avec « les sœurs que le Seigneur lui a données ». C'est ainsi qu'elle élabore une nouvelle forme de vie monastique : elle reprend toutes les pratiques monastiques éprouvées qui favorisent une vie d'intimité avec le Seigneur mais dans un style de vie tout franciscain, fait de simplicité, de pauvreté, de communion fraternelle : comme François, elle refuse tout privilège et toute propriété. Elle n'accepte que « *le couvent et la quantité de terrain nécessaire à son isolement.* »



Sainte Claire tenant un lys.  
Giotto. Santa-Croce. Florence

Claire, comme François, veille fermement à la qualité de la vie fraternelle : il n'y a pas de converses à Saint-Damien ; toutes les sœurs sont égales, toutes participent aux décisions et élisent leur abbesse qui n'a aucun privilège et mène la vie commune. C'était un peu une révolution car la plupart des moniales étaient issues de la noblesse et elles n'étaient pas habituées aux travaux domestiques effectués par les converses. Cependant cette forme de vie, comme celle de François, s'accordait bien aux aspirations évangéliques portées par les milieux les plus fervents de l'époque, en particulier par les mouvements de pénitence. Un peu partout des groupes de vie commune se formaient, les uns orientés vers une vie caritative, les autres plus contemplatifs. Il en existait déjà dans les environs d'Assise et Claire avait séjourné quelques semaines au béguinage des recluses de Saint-Ange de Panzo.

Jacques de Vitry, évêque de Reims, de passage à Assise en 1216, témoigne : « *J'ai trouvé une consolation à voir un grand nombre*

*d'hommes et de femmes qui renonçaient à tous leurs biens et quittaient le monde pour l'amour du Christ : « frères mineurs » et « sœurs mineures », ainsi les nomme-t-on. La manière de vivre des frères est celle de la primitive église dont il est écrit : « La foule des croyants ne formait qu'un cœur et qu'une âme ». Le jour, ils pénètrent dans les villes et les villages, s'adonnant à la vie active de l'apostolat ; la nuit ils regagnent leur ermitage ou se retirent dans la solitude pour mener la vie contemplative. Les femmes, elles, occupent à proximité des villes divers maisons et refuges ; elles y vivent en communauté du travail de leurs mains, sans accepter aucun revenu... » (Sainte Claire d'Assise. Documents. Ed. franciscaines p. 267)*

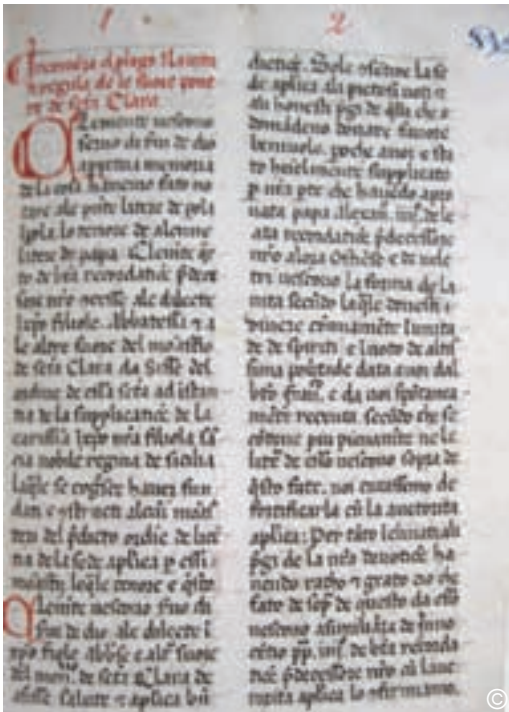
Très vite la communauté de Saint-Damien se développe et, grâce à la prédication des frères, et à l'amitié des papes successifs, sa réputation grandit.

## **La règle de Claire ... et les autres ...**

Ce jaillissement en tous sens de communautés nouvelles préoccupe les autorités ecclésiastiques qui cherchent à l'encadrer et pressent Claire de structurer sa forme de vie : en 1215 elle doit accepter le titre d'abbesse. Mais l'année suivante, pour s'assurer du respect de son choix de vie, elle obtient du pape Innocent III l'étonnant « privilège de pauvreté » qui interdit de la forcer à accepter des propriétés. Deux ans plus tard, en 1218, le cardinal Hugolin, légat du pape, donne des constitutions à plusieurs communautés nouvelles de la vallée de Spolète et d'Ombrie dont Saint-Damien. Il leur impose la règle de saint Benoît avec des modalités adaptées et sans donner de précision sur leur statut foncier. En fait la référence à saint Benoît est surtout formelle pour respecter la décision du quatrième concile de Latran de ne plus créer de nouvelle règle religieuse. A Saint-Damien, Claire peut continuer à vivre avec le privilège de pauvreté et les « observances régulières », données par saint François.

Deux courants vont donc se développer parallèlement : quelques communautés suivent exactement la forme de vie de Saint-Damien : à Florence, avec sainte Agnès, la sœur de Claire, à Pérouse, à Prague, avec sainte Agnès de Prague, à Reims, etc. D'autres communautés, de plus en plus nombreuses, sous la pression des familles, des amis, des évêques inquiets de leur précarité matérielle, acceptent quelques biens et des rentes, reçoivent des sœurs converses, et, en fait, reprennent le modèle monastique traditionnel.

Cette situation va décider sainte Claire à tenir ferme à la forme de vie reçue de François malgré toutes les pressions du pape et de son entourage. Elle rappelle dans son testament : « *Ayant considéré la faiblesse dont nous avions craint pour nous-mêmes les effets après la disparition de notre Père saint François (en 1226) qui était notre colonne, notre unique consolation après Dieu, notre seul appui, nous avons renouvelé plusieurs fois notre engagement à notre Dame la très sainte Pauvreté, afin qu'après ma mort les sœurs présentes ou à venir ne puissent jamais plus s'en écarter* » (Testament 11).



Règle de sainte Claire en italien. Fin du XV<sup>e</sup> siècle (Crest, monastère des clarisses)

En 1247 le pape Innocent IV espère la satisfaire en rédigeant une règle qui l'établit dans la famille franciscaine mais laisse toujours planer le doute sur la question de la pauvreté. Cela ne lui suffit pas et elle rédige sa propre règle qui ne reçut l'approbation officielle que deux jours avant sa mort, (le 11 août 1253) pour la seule communauté de Saint-Damien et pour celles qui en feraient expressément la demande. C'est la première règle écrite par une femme.

Les autres communautés restaient soumises soit aux constitutions du cardinal Hugolin, soit à la règle d'Innocent IV. En 1259, Isabelle de France fit approuver celle élaborée pour le monastère de

Longchamp qu'elle venait de fonder et en 1263 le pape Urbain IV espérant unifier toutes ces communautés leur donne le nom d'Ordre de Sainte-Claire et impose sa propre règle. Elle confirmait l'abandon de la pauvreté collective et enserrait les religieuses dans une étroite discipline. François et Claire n'étaient cités que deux fois dans la formule de profession et dans la liste des jours où il est permis de communier. L'audace évangélique de François et de Claire faisait place à une prudence toute humaine.

Sur les plus de 150 monastères qui se réclamaient d'elle au lendemain de sa mort, moins d'une dizaine suivaient la règle de Claire. Pendant un siècle et demi, sa forme de vie allait être mise sous le boisseau. Cependant, avec les clarisses comme aussi avec les dominicaines leurs contemporaines, une nouvelle lignée de moniales est créée : une branche monastique féminine autonome à l'intérieur des Ordres mendiants.

## L'idéal compromis



*Abbaye royale du Moncel*

L'Ordre se développe numériquement avec environ 400 monastères au début du XV<sup>e</sup> siècle. Ils sont tous urbanistes et certains monastères royaux prennent des proportions imposantes : Le Moncel fondé en 1336 par Philippe le Bel près de Soissons, Pedralbes près de Barcelone, (1326), le monastère du Corpus Christi à Naples fondé par la reine Sanche pour abriter la nécropole des rois de Naples, etc.

Tous ces monastères participent à la décadence générale des institutions de l'Église durement minées par les crises qui la secouent. Les fléaux sont les mêmes dans tous les Ordres : abandon de la pauvreté personnelle et de la vie commune avec, comme conséquence, des inégalités flagrantes entre les sœurs ; violations de la clôture et ingérence des clans familiaux dans la vie interne de la communauté, etc. Même les clarisses d'Assise qui avaient abandonné la règle de Claire dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle étaient tombées dans cette décadence.

## Les réformes

Partout la nécessité d'une réforme se faisait sentir. Dans la famille franciscaine, l'initiative est venue des frères avec le courant de l'Observance né en 1368 et qui se développa rapidement.

### L'Observance

L'ardente prédication des grands saints de l'Observance, notamment saint Bernardin de Sienna, porta ses fruits auprès des clarisses d'Italie.

Un certain nombre de communautés se réformèrent et plusieurs demandèrent à adopter la règle de Claire que l'on se mit à rechercher et à recopier. Ces clarisses de l'Observance furent des mystiques imprégnées souvent du meilleur de la culture de la Renaissance et douées de remarquables talents artistiques et littéraires. Sainte Catherine de Bologne et sainte Battista Varani, récemment canonisée et dont les œuvres commencent à être traduites en français, sont les plus connues.

### Sainte Colette

Parallèlement, en France se développait la réforme de sainte Colette (1381-1447). Jeune tertiaire picarde formée par des franciscains de l'Observance, déçue par une rapide expérience de vie religieuse chez les clarisses urbanistes du Moncel, elle vécut en reclusage à Corbie sa ville natale, durant quatre ans.



*Exaltation de sainte Colette, XVIII<sup>e</sup> siècle.  
(Poligny, monastère des clarisses).  
«En une merveilleuse et épouvantable vision »*

Là, elle reçut peu à peu la claire intuition de sa mission : Elle eut connaissance de l'état lamentable de l'Église, et elle se sentit comme chargée par saint François de réformer son Ordre. Peu après, le franciscain Henri de Baume vint la visiter et lui offrir son aide et de précieux appuis auprès du pape. Tous deux allèrent alors trouver Benoît XIII à Nice en 1406 et Colette obtint de lui l'autorisation

de fonder ou réformer un monastère selon la règle de sainte Claire.

Elle rencontra beaucoup d'obstacles mais en 1410 elle put enfin s'établir à Besançon dans un monastère où il ne restait que deux sœurs urbanistes âgées. Elle en fit le berceau de sa réforme. Les vocations affluèrent et sa réputation grandit grâce à ses dons de thaumaturge. Elle rendit notamment la vie à des enfants mort-nés. Désormais les grands seigneurs l'appelèrent dans leurs États pour implanter des couvents de la réforme, Jean sans Peur et la duchesse de Bourgogne, à Poligny, Marie de Berry, Bonne d'Artois, la vicomtesse de Polignac au Puy, le duc

Amédée de Savoie, etc. Quinze monastères virent le jour, depuis Castres et Lézignan dans le Midi, jusqu'à Amiens et en Flandre, à Gand, où elle mourut. Pour assurer sa réforme et pour l'assistance spirituelle de ses communautés, elle avait réuni autour d'elle des franciscains qui lui étaient tout dévoués, les «colettans » et surtout elle avait rédigé et fait approuver par le ministre général en 1436 des constitutions très précises qui prévenaient tout risque d'abandon des points fondamentaux de la règle et qui restèrent en vigueur jusqu'au concile de Vatican II. Ces constitutions se montrèrent si efficaces que les papes les imposèrent ensuite à toutes les clarisses, même non colettines, qui demandaient la règle de Claire.

Après un siècle et demi d'enfouissement, la règle de Claire refaisait durablement surface. Cependant l'Ordre restait divisé en plusieurs branches : Les clarisses urbanistes restaient de loin les plus nombreuses et parmi les clarisses dites de la première règle (c'est-à-dire de la règle de Claire) il y eut les clarisses de l'Observance en Italie, qui suivaient les constitutions de saint Jean de Capistran, la famille bien soudée des colettines et d'autres groupes, comme en France celui des clarisses « de l'Ave Maria »qui suivaient les constitutions de sainte Colette sans reconnaître de filiation. À partir de 1537 apparurent aussi les capucines, surnommées « filles de la Passion », liées à la réforme des capucins. Elles avaient été fondées à Naples par Maria Lorenza Longo qui avait adopté la règle de sainte Claire et les usages capucins avec une grande attention à la pauvreté et à l'oraison ; elle reçut aussi les constitutions de sainte Colette. Les capucines se répandirent rapidement, notamment en Italie et en Espagne.

## Épreuves et ouvertures

Comme tous les autres Ordres monastiques, les clarisses ont connu la tourmente des affrontements religieux du XVI<sup>e</sup> siècle mais aussi l'élan exaltant de l'appel à la mission.

### Dispersées en de nombreux pays

Les réformes protestantes au XVI<sup>e</sup> siècle entraînèrent la disparition des clarisses dans un certain nombre de villes de l'Empire, dans l'Europe du Nord, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suisse. Elles ont quelquefois été chassées dans des conditions dramatiques ; d'autres fois elles ont été frappées de l'interdiction de recevoir des novices et tolérées jusqu'à la

mort de la dernière professe. Ce fut le cas à Nuremberg : La ville était passée au protestantisme en 1523 et dès cette date les sœurs furent isolées, sans plus aucun prêtre catholique dans la cité ni possibilité de célébrer les sacrements. L'abbesse Charitas Pirkheimer qui appartenait à une famille d'humanistes réputés et qui était elle-même douée d'une grande culture n'a pas hésité à discuter de façon très serrée avec les grands prédicateurs protestants dont Mélanchton qui cherchaient à convertir la communauté. Elle mourut en 1532 mais, par égard pour elle, la ville attendit la mort de la dernière sœur en 1591 pour prendre possession du couvent. En France un certain nombre de couvents furent détruits durant les guerres de religion, remplacés un siècle plus tard par de nouvelles fondations.

En Irlande les épreuves commencèrent avec la conquête de l'île par les troupes de Cromwell en 1642. Les clarisses n'eurent que le choix d'abandonner la vie religieuse ou de partir en exil ; beaucoup choisirent l'exil et terminèrent leur vie dans des communautés de France ou d'Espagne. D'autres choisirent de se maintenir dans une clandestinité relative, avec la bienveillance de la population mais soumises à plusieurs reprises à des dispersions brutales de la part des autorités occupantes. Elles réussirent néanmoins à transmettre le flambeau jusqu'aux lois libératrices du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Ouvertes à la mission**

Dans le même temps les clarisses voyaient leur horizon s'élargir : la découverte de l'Amérique et la formation des empires espagnol et portugais avaient suscité une grande fièvre missionnaire dans les ordres religieux, en particulier chez les franciscains. Dès 1551 un premier monastère de clarisses est implanté à Saint-Domingue avec des sœurs du monastère de Baeza en Espagne. Assez vite des communautés de clarisses apparaissent aussi dans les grandes villes de l'Empire espagnol à Cuzco au Pérou (ou Nouvelle Castille) en 1560, à Mexico (Nouvelle Espagne) en 1569 puis à Trujillo, à Tunja en Colombie, à Quito, etc.

La plupart de ces monastères n'ont pas pour origine des communautés européennes. Ce furent souvent des créations spontanées, réunions de pieuses femmes, veuves ou filles de conquistadores et d'officiers royaux, en des sortes de béguinages. Sous l'influence des franciscains, elles avaient adopté la règle des clarisses urbanistes. C'étaient presque



toutes des créoles car l'Église, se méfiant du syncrétisme des Indiennes, ne les admettait pas à la profession solennelle. Elles ont donné naissance à ces immenses couvents peuplés d'autant de servantes que de moniales ...

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle une évolution se produit : les capucines venues de Tolède implantent à Mexico et dans d'autres villes de petits monastères fervents et pauvres selon la règle de sainte Claire et, d'autre part, certains évêques favorisent la formation de monastères de clarisses exclusivement composés d'Indiennes.

La fondation de Manille aux Philippines en 1620 relève du plus pur esprit missionnaire : mère Jérónima de l'Ascension, clarisse du couvent royal de Tolède, enthousiasmée par les récits des missionnaires qui venaient au parloir, rêvait de partir apporter la forme de vie des clarisses à l'Asie. Mais ce projet était considéré comme prématuré et trop dangereux pour des femmes. Enfin, à l'âge de 65 ans, elle reçut la permission tant attendue et réunit six compagnes, clarisses de différents couvents espagnols. Le voyage dura un an et demi, avec un hivernage obligé en Amérique, à Mexico, où elle abandonna la règle urbaniste et fit profession avec ses compagnes de la règle de sainte Claire. Parties de Tolède en avril 1620, elles atteignirent Manille le 5 août 1621. Bien accueillie au début par les colons espagnols, mère Jeronima dut soutenir un rude combat pour faire accepter son choix de vie pauvre et sans servante mais, à sa mort en 1630, elle était vénérée comme une sainte et sa communauté s'appêtait à faire une fondation à Macao, réalisée en 1633.

## **XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en Europe : le calme qui précède la tempête**

Dans les pays restés ou redevenus catholiques, les réformes du concile de Trente ont porté leurs fruits au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le concile avait donné des directives précises pour ramener la discipline et la régularité dans les monastères encore touchés par une profonde décadence : examen canonique des candidates avant toute vêtture ou profession, élections triennales, vérification des comptes... C'est l'époque où s'impriment un peu partout rituels et coutumiers pour préciser dans tous les détails les devoirs des religieuses, les obligations de toutes les officières, la manière de célébrer, etc. La régularité tend à devenir critère de sainteté.



*Le cloître de Saint-Damien. (photo L.V.)*

C'est un temps de stabilité et les communautés en profitent pour réaménager leur monastère pour le rendre plus beau, surtout la chapelle, et plus comode : infirmerie, parloirs, canalisations et pompes pour faire monter l'eau, horloge... En Espagne et en Italie de splendides retables dorés datent de cette époque.

Les fondations se multiplient. Les clarisses urbanistes essaient en de nombreuses communautés

de taille modeste, qui ne pèsent pas sur la population et lui rendent service en assurant l'éducation des filles pour un prix très modique. L'Ordre atteint sa plus grande extension mais on retient peu de personnalités marquantes. Cependant la flamme mystique est entretenue par les capucines italiennes avec les grandes amantes de la Croix, sainte Véronique Giuliani, la bienheureuse Marie Madeleine Martinengo et toute une pléiade de sœurs mortes en odeur de sainteté.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle les difficultés pointent : embarras financiers en France, avec la banqueroute de Law auprès de qui beaucoup de monastères avaient fait des dépôts, guerres qui appauvrissent les campagnes et rendent plus aléatoires les revenus des rentes et des loyers. En France le roi désigne une commission des secours chargée d'examiner la situation des communautés, d'en aider un certain nombre et de fermer celles qui ne sont plus viables. Chez les clarisses une quinzaine de monastères reçoivent l'interdiction de recevoir des novices ce qui signifie leur mort, à plus ou moins long terme.

Un changement de mentalité se dessine ; la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle voit une désaffection pour la vie monastique : les critiques contre les moines « inutiles et parasites » se multiplient.

## L'anéantissement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le premier choc vint de la dynastie très catholique des Habsbourg : en 1782 l'empereur Joseph II décréta la suppression de tous les monastères et la confiscation de leurs biens au profit d'une caisse des cultes qui devait financer l'érection de paroisses nouvelles et la revalorisation du traitement du clergé séculier. La mesure fut brutale, soudaine, rapidement exécutée et souvent sans ménagement dans tous les États soumis aux Habsbourg : une partie de l'Empire, de l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas. Les moniales devaient choisir : se retirer dans leur famille avec une petite pension ou entrer dans une congrégation « utile », enseignante ou hospitalière.

Moins de dix ans plus tard la France de la Révolution suivit une ligne encore plus radicale puisque tous les ordres et congrégations disparurent après l'interdiction des vœux de religion jugés contraires à la liberté. En France il y avait environ 180 monastères : presque toutes les clarisses interrogées en 1790 manifestèrent leur volonté de rester dans leur monastère et de continuer la vie commune. Cependant toutes furent dispersées avant la fin de l'année 1792 et les monastères, ainsi que tous les biens, meubles et immeubles, confisqués. Les sœurs qui ne voulaient pas prêter serment de fidélité étaient privées de leur pension et même emprisonnées ; cependant une seule fut guillotinée : la bienheureuse Joséphine Leroux. Au fur et à mesure de l'avancée des armées révolutionnaires, le même sort fut réservé surtout aux communautés contemplatives dans une partie de l'Europe : Pays-Bas, Italie, nord de l'Espagne, Rhénanie, etc.

## Au XIX<sup>e</sup> siècle, une renaissance sous le signe de la précarité

Cependant l'affirmation de saint Paul se confirma une fois de plus : « Nous sommes terrassés mais non pas annihilés » disait-il de lui-même et de ses compagnons (2 Cor. 4,8). La renaissance en effet ne tarda pas à poindre.

### En France

Les clarisses dans l'ensemble étaient demeurées fidèles à leurs vœux, même dans la dispersion. Un certain nombre avaient réussi à garder des liens étroits et, dès la chute de Robespierre et la fin de la Terreur, elles commencèrent discrètement à refaire communauté à Montbrison, Lyon,

Aurillac, Amiens, Lavaur... Au Puy les sœurs avaient été emprisonnées sur place et elles bénéficièrent d'une autorisation spéciale pour reprendre leur vie religieuse, dans une partie des bâtiments grâce à la protection de Cambacères, un enfant du pays.

Après le Concordat de 1802, les communautés religieuses restèrent interdites mais souvent les autorités fermaient les yeux : des sœurs isolées cherchèrent à se regrouper. Peu à peu des communautés renaissent, dans la précarité, à la merci de décrets d'expulsion. Les sœurs sont souvent âgées, usées par les privations et les angoisses endurées et elles se retrouvent dans un complet dénuement, dans des logis de fortune. Tout est à reconstruire. Elles avaient pu sauver quelques rituels et coutumiers qu'elles se font un devoir de suivre à la lettre, dans un esprit de pénitence pour réparer les outrages subis par l'Église et dans la hantise d'une nouvelle révolution. Elles forment les jeunes qui se présentent dans cet esprit de pauvreté, de travail et d'ascèse, avec beaucoup de ferveur mais sans grands moyens intellectuels. En 1848 on comptait 23 communautés, désormais toutes de la règle de sainte Claire ; malgré quelques alertes passagères, bien aidées par les fidèles, elles peuvent construire et fonder à leur tour d'autres monastères : à Nantes, Paris, Lourdes, Paray le Monial, Millau, Mazamet, Orthez, Rennes, Vals, etc.

### **Hors de France**

Hors de France la vie monastique a subi des successions de turbulences tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et même au XX<sup>e</sup>, suppressions de monastères lors de la formation du royaume d'Italie, lois de désamortissement (confiscation de biens de mainmorte) en Espagne, Kulturkampf en Allemagne, Révolution de 1911 au Portugal. L'Amérique latine ne fut pas épargnée non plus en particulier le Mexique. Cependant la vie monastique peut renaître en Angleterre et en Belgique, elle fait preuve d'une vitalité exceptionnelle. L'abbesse de Bruges, Marie Dominique Berlamont y fonde quatorze monastères et quatre en Angleterre entre 1831 et 1866.

Les menaces qui planent sur les communautés, loin de décourager les sœurs les stimulent au contraire. Deux clarisses de Rome, les sœurs Bentivoglio s'embarquent pour les États-Unis en 1875 et sont bientôt rejointes par les colettines de Düsseldorf chassées par le Kulturkampf. Mère Élisabeth du Calvaire après avoir fondé à Paray le Monial réalise son rêve de partir en Terre sainte établir des monastères à Nazareth en 1884 et Jérusalem en 1888. En 1905 les clarisses de Lourdes partent au Canada.

En France les lois de 1905 semblent remettre en cause la renaissance : des communautés doivent s'exiler en Belgique, Angleterre, Italie, Espagne, mais après la première guerre mondiale les mentalités deviennent plus favorables ; les vocations sont nombreuses et les fondations reprennent : à Nancy en 1921 et à Reims en 1933...

## **L'élan missionnaire**

En 1926 l'appel à la mission du pape Pie XI reçut un grand écho dans les communautés. Malgré des moyens qui restaient limités elles firent preuve d'une grande générosité : des clarisses de Besançon partent en Birmanie en 1932, d'autres au Viet Nam, les capucines de Florence fondent en Thaïlande, d'autres en Indonésie, etc.

Après la deuxième guerre mondiale, alors que les vocations commencent à diminuer la vitalité missionnaire se déploie en tous sens : du Canada à Tokyo en 1947, d'Irlande en Australie, de York en Angleterre à Ceylan en 1953... À partir de 1958, des premiers essais de « damianites » avec mère Marie de la Passion au Cameroun et de la fondation des sœurs d'Alger à Lilongwe, les fondations se multiplient sur tout le continent et, depuis une vingtaine d'années, les communautés africaines essaient à leur tour.

## **La dimension mondiale de l'Ordre**

Actuellement l'Ordre est répandu dans une centaine de pays et compte environ 15000 clarisses réparties dans à peu près mille monastères. Les communautés sont autonomes mais, à la demande du pape Pie XII, la plupart sont réunies en fédérations. La France en compte actuellement quatre.

Les clarisses d'Europe et d'Amérique du Nord sont touchées comme tous les ordres religieux par la crise des vocations mais, malgré la diminution des forces vives il y a encore de petites implantations, signes d'espoir et témoins d'une belle vitalité : renaissance de la vie de clarisse dans les pays de l'Est : en Hongrie et Roumanie avec les clarisses du rameau de Sion, en Albanie par les clarisses d'Otrante, en Slovénie, en Grèce, en Norvège ...

Ailleurs l'Ordre progresse : la vitalité est grande aux Philippines où une vingtaine de monastères a vu le jour depuis 1975, avec en plus une fondation à Taïwan et une autre à Hong Kong. Les clarisses sont également bien présentes en Thaïlande, en Corée, en Inde. Ces dernières années l'Amérique latine connaît une progression spectaculaire, en Colombie, au Mexique, en Amérique centrale.

Malgré cette large dissémination l'unité de l'Ordre se renforce. La référence à sainte Claire est le grand ciment de communion : Claire est de plus en plus étudiée et mise en valeur ; sa règle est désormais adoptée par la grande majorité des clarisses ; les clarisses urbanistes suivent les nouvelles constitutions générales proposées à tout l'ordre. Les échanges et l'entraide se situent actuellement au niveau intercontinental et en janvier 2012, pour la seconde fois, le ministre général a réuni à Assise en congrès les présidentes des 54 fédérations du monde entier.

Avec des modalités certes un peu différentes, la forme de vie reçue par Claire sous l'inspiration de l'Esprit continue de se développer.

*Sœur Marie Colette, osc  
Monastère Sainte Claire - Nice*



*(Monastère de Voreppe. Maître-verrier Louis Christolhomme / DR)*

# « CLAIRE D'ASSISE, ENTRAÎNE-MOI DERRIÈRE TOI. NOUS COURRONS »

(4 LAg 30)

---

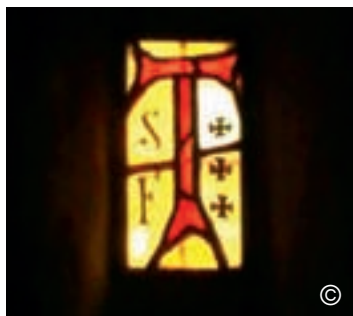
Fréquenter Claire d'Assise, c'est se laisser saisir par le dynamisme d'une course. Surprenante attitude pour celle qui fait de toute son existence un pèlerinage sur la terre des vivants et qui a choisi de jeter l'ancre dans le petit espace de Saint-Damien, ayant pour seul horizon la plaine d'Assise. Jamais arrivée, chaque instant est pour elle un nouveau départ : « *Va, confiante, allègre et joyeuse sur le chemin du bonheur. Que tes pas ne ramassent même pas la poussière* » (2 LAg 13).

Avec étonnement et gratitude, accompagnons Claire dans cette course, découvrant au passage quelques paysages qui l'ont émerveillée.

## « REGARDE TOUJOURS TA VIE DU DÉBUT » (2 LAg 11)

Cette exhortation de Claire à son amie Agnès, clarisse à Prague, n'est pas retour nostalgique vers un passé révolu. Claire l'invite à se tourner vers ce premier instant de fascination, vers ce premier pas de disponibilité qui l'ont mise en route sur le chemin de l'Évangile. C'est ce qu'elle fait elle-même lorsqu'elle évoque son propre commencement avec une mémoire bien précise, celle du cœur.

Dans son Testament (v.5), elle rend grâces pour « *le Fils de Dieu qui s'est fait pour nous la voie, que par la parole et par l'exemple nous a montrée et enseignée notre très bienheureux père François, son vrai ami et imitateur* ».



(photo L.V. / DR)

« *Par la volonté de Dieu et de notre très bienheureux père François, nous allâmes demeurer à l'église de Saint-Damien, où en peu de temps, le Seigneur par sa miséricorde et par sa grâce nous multiplia.* » (Test 30-31). De quelle liberté Claire n'a-t-elle pas fait preuve pour quitter de nuit la maison paternelle et retrouver, dans la campagne d'Assise, François et ses premiers compagnons dont l'étrange manière de vivre

défrayait la chronique de la petite cité ? Sa parole et son exemple criaient le fol amour de Dieu pour l'humanité, et entraient en profonde consonance avec ce que l'Esprit lui murmurait au plus profond du cœur.

Claire était bouleversée par le chemin inouï du Fils du Très-Haut qui s'est fait pour nous le dernier des humains. Les prérogatives de sa famille aristocratique, l'opposition des siens, les risques de la folle aventure dans laquelle elle s'engageait le soir des Rameaux, signifiant ainsi sa volonté d'inscrire sa démarche dans le mouvement de la Passion et de la Résurrection de Jésus, rien n'aurait pu entamer sa détermination et son courage.

Elle surprend par la force de son caractère et son audace : ses choix radicaux ne lui semblent dictés que par Dieu. Ne considère-t-elle pas « *qu'il faut par-dessus tout désirer avoir l'Esprit du Seigneur et le laisser agir en nous ?* » (Reg Cl 10,9). Là est la source de sa ténacité, de son indéfectible persévérance que les combats de la vie n'entameront jamais : « *Nous ne refusions aucune nécessité, aucune pauvreté, aucun labeur, aucune tribulation, même aucun avilissement et aucun mépris du siècle, bien au contraire nous les comptions pour grandes délices.* » (Test 27,28)

Voilà la surprenante appréciation qu'elle porte sur la vie quotidienne à Saint-Damien, appréciation qui a saveur de béatitude, quand l'amertume de la maladie et du mépris, du manque de pain et d'huile, devient douceur qui conduit à la gratitude et au simple bonheur de vivre.

Transfiguration du quotidien car son cœur de femme n'a d'autre désir que de respirer au souffle de l'Esprit et de battre « par amour pour ce Dieu qui pauvre fut déposé dans une crèche, pauvre vécut dans le siècle et nu est resté sur le gibet. » (Test 45).

## **« VIERGE PAUVRE, RESTE ATTACHÉE AU CHRIST PAUVRE »**

(2 LAg 18)

Il était bien téméraire de mener une vie religieuse dans la société féodale en s'abandonnant éperdument « *au Père des Miséricordes* » (Test 1) qui « *prend soin des oiseaux du ciel et revêt les lis des champs* » (Lc 12 24,27). Un minimum de sécurité matérielle était requis pour qu'une communauté de femmes puisse vivre décemment et les monastères bénéficiaient de titres et de privilèges pour subsister. L'originalité de Claire sera d'assurer sa famille religieuse sur « le rien de la pauvreté », et pour cela elle luttera fermement avec le pape lui-même. Vaincu par ses



supplications instantes, le pape Innocent III lui concèdera « le Privilège de Pauvreté » que personne, dans l'Église n'avait encore sollicité.

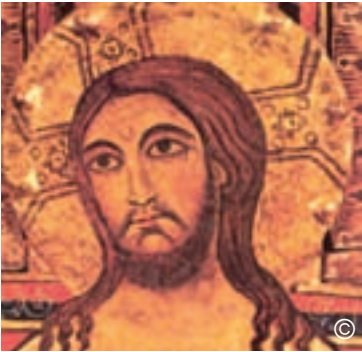
Son propos de vie évangélique va s'inscrire à contre-courant des rapports de force liés à la richesse et à la puissance temporelle. L'inquiétude de Grégoire IX devant la précarité des moyens de subsistance de la jeune communauté a rencontré la ferme résolution de Claire qui n'a cessé d'opposer au Pape sa volonté de suivre le Christ. Alors qu'il lui proposait une part prélevée sur ses propres biens, elle lui a répondu : « *Jamais je ne désirerai qu'on me tienne quitte de suivre le Christ Pauvre.* » (*Vie de Claire* Cel 8,14). C'est par ses bras de pauvre que Claire étreint ce Seigneur pauvre. Elle l'épouse au fil des jours à travers les tâches quotidiennes. Elle l'épouse dans l'élan émerveillé et confiant de sa prière. Elle l'épouse dans sa détermination à assurer à ses sœurs le droit de vivre pauvres, sans revenu ni propriété.



*Aux abords d'Assise (Photo L.V. / DR)*

Claire disait souvent à ses sœurs et leur enseignait que leur communauté serait agréable à Dieu si elle était riche de pauvreté. Elle « *les exhortait à imiter dans leur petit nid de pauvreté le Christ qui avait été pauvre, le Christ que sa Mère, petite pauvre elle aussi, avait couché, nouveau-né dans une crèche étroite. C'était ce souvenir de la pauvreté du Christ qu'elle entretenait constamment en elle pour protéger son âme de toute infiltration des soucis terrestres. Tel était pour ainsi dire, le joyau d'or pour lequel elle avait fait de son cœur un écrin.* » (*Vie de Claire* Cel 8,12)

« *Vierge pauvre, reste attachée au Christ pauvre* » (2 LAg 18) écrit-elle à la princesse de Prague qui aurait pu prétendre à un mariage impérial et qui a préféré s'unir au Christ. Dans sa pauvreté, Jésus séduit le cœur de Claire et c'est dans son dénuement qu'elle établit sa demeure. De la crèche de Jésus à sa Croix, Claire ne cesse de s'émerveiller du chemin de l'amour qui emprunte les sentiers rocaillieux de l'humanité. Elle déchiffre la grandeur du Très-Haut dans la fragilité du nouveau-né et le visage défiguré de l'homme torturé : « *Considère, dis-je, le principe de ce miroir, la pauvreté de Celui qui a été déposé dans une crèche et enveloppé de petits langes. Ô admirable humilité, ô stupéfiante pauvreté ! Le Roi des Anges, le Seigneur du Ciel et de la terre est couché dans une crèche.*



*Tête du Christ de Saint-Damien*

*Au milieu du miroir, considère l'humilité, du moins la bienheureuse pauvreté, les labeurs sans nombre et les peines qu'Il supporte pour la rédemption du genre humain. Et à la fin de ce miroir, contemple l'ineffable charité par laquelle il a voulu souffrir sur le poteau de la croix et mourir là du genre de mort le plus honteux de tous.* » (4 LAg 19-23)

La vie en très haute pauvreté et en humilité la conduit à découvrir ce trésor enfoui au plus secret d'elle-même et qui a nom Jésus. La perle du Royaume suffit à la revêtir de beauté et à la combler. Elle se sait demeure de Dieu, plus grande que le ciel, capable de porter Dieu et cette certitude l'inonde de joie : « *Il est d'autre part clair que, par la grâce de Dieu, la plus digne des créatures, l'âme de l'homme fidèle est plus grande que le ciel, puisque les cieux, avec les autres créatures, ne peuvent contenir le Créateur et seule l'âme fidèle est sa demeure et son siège.* » (3 LAg 21-22)

### **« SÛRE, JOYEUSE ET ALERTE, MARCHÉ SUR LE CHEMIN DE LA BÉATITUDE » (2 LAg 13)**

Claire a répondu avec élan à l'appel de Dieu, franchissant bien des obstacles. Rien ne la détourne de son propos. Elle entraîne ses sœurs à s'y engager résolument et les invite à ne jamais reculer, « *à toujours progresser vers le bien* » (Test Cl 22). *Il s'agit de courir d'un pas léger, en avançant avec prudence sur le chemin du bonheur.* (Cf. 2 LAg 13) Ce chemin est un défi au bon sens, à la sagesse de ce monde et aux convenances. Mais il est pour Claire porte de la confiance, de la joie et de la liberté.

C'est bien sur un tel chemin qu'elle découvre la forte et discrète présence de Dieu qui donne la vocation comme une grâce.

*« En autres bienfaits que nous avons reçus et que nous recevons chaque jour de notre donateur, le Père des miséricordes, et pour lesquels nous devons davantage rendre des actions de grâces au glorieux Père du Christ, il y a notre vocation, dont nous lui sommes d'autant plus redevables qu'elle est plus parfaite et plus grande. » (Test 2-3)*

Grâce offerte par un Dieu qui nous connaît par notre petit nom et rêve pour chaque être humain du bonheur qui nous convient le mieux. Mais la vocation n'isole pas. C'est ensemble que les sœurs choisissent ce chemin : *« Après que le Très-Haut Père céleste eut daigné, par sa miséricorde et par sa grâce, éclairer mon cœur pour qu'à l'exemple et selon l'enseignement de notre très bienheureux père François je fasse pénitence, peu après sa conversion, ensemble, avec les quelques sœurs que le Seigneur m'avait données, je lui promis volontairement obéissance. » (Test 24-25)*

La vie communautaire est le lieu de la mise en actes de cet appel. Elle n'est possible que dans une grande charité où chacune, dans sa fragilité, se sent confiée à la sollicitude des autres : *« Qu'en toute confiance, les sœurs s'ouvrent l'une à l'autre de leurs besoins. Si une mère chérit et nourrit sa fille selon la chair, combien plus chacune ne doit-elle pas chérir et nourrir sa sœur selon l'Esprit. » (Reg Cl 9, 15-16)*

Claire invente avec ses sœurs un art de vivre simple, nourri de l'amour-même de Jésus. Vivre en amitié avec soi-même, Dieu et les autres, telle est la voie qu'elle leur montre. Maîtresse de vie spirituelle, elle les accompagne sur le chemin de l'expérience de Dieu reconnu et accueilli au fil des jours : *« L'amour que vous avez au-dedans, manifestez-le au-dehors par des actes, afin que, provoquées par cet exemple, les sœurs croissent toujours dans l'amour de Dieu et la charité fraternelle. » (Test 59-60)*

Les sœurs déploient cet amour dans une existence laborieuse. Le travail manuel permet de donner et le recours à la Table du Seigneur (c'est-à-dire la mendicité) permet de vivre. Etrange retournement des choses ! Claire et ses sœurs filent et tissent des étoffes précieuses, confectionnent des étuis pour les églises pauvres de la campagne d'Assise... Et voilà Claire devenue patronne des brodeuses et des couturières ! Lorsque l'huile et le pain font défaut, des frères de François subviennent à leur pénurie.

Par leur style de vie, les sœurs de Claire ouvrent un nouveau chemin de sainteté. Elles nous disent que le Fils de Dieu se donne à découvrir dans son humanité pauvre et humble. Son véritable visage se révèle sur une route de dépouillement et de simplicité. Claire et ses sœurs suivent les traces de Jésus serviteur en posant les gestes familiers qui chantent la sollicitude et la tendresse en élevant les mains pour la louange et la supplication.



(monastère de Malonne / DR)

## « AU MILIEU DE TA CONTEMPLATION, SOUVIENS-TOI »

(4 LAg 33)

Telle une lampe qui brûle et qui luit, Claire se tient debout devant le crucifix qui a parlé à François. Son regard sur Jésus l'ouvre à l'immense compassion de Dieu pour l'humanité douloureuse et blessée. Silencieuse devant le Christ pauvre, elle se découvre mère et sœur de tant d'êtres abîmés. Une pauvreté aussi radicale que celle de Claire ne peut être que le fruit d'une prière incessante.

Le crucifié de Saint-Damien est le Dieu qui est allé jusqu'au bout de l'Amour dans une alliance indéfectible avec son peuple. Comment pourrait-elle oublier que le Dieu qu'elle prie ne cesse d'entendre la rumeur qui de cette terre bafouée ne cesse de monter jusqu'à Lui ? Son visage renvoie aux multiples visages qui habitent le cœur de Claire. La détresse du monde trouve en elle un cœur hospitalier et sa tâche et celle de ses sœurs est bien d'être « *auxiliaire de Dieu-même, soutenant les membres succombants de son corps ineffable.* » (3 LAg 8)

Par cette invitation, Claire partage une même parenté spirituelle avec Etty Hillesum, cette jeune femme juive morte en 1943 dans le tristement célèbre camp d'extermination d'Auschwitz. Dans sa prière du dimanche matin, Etty écrit ces mots désarmants de sobriété et de force : « *Je vais t'aider, mon Dieu, à ne pas t'éteindre en moi... ce n'est pas toi qui peux nous aider, mais nous qui pouvons t'aider... nous pouvons contribuer à te mettre au jour dans les cœurs martyrisés des autres ... C'est à nous de t'aider et de défendre jusqu'au bout la demeure qui t'abrite en nous...* ». Dans *L'Œuvre au Noir*, Marguerite Yourcenar ne dit pas autre chose : « *Peut-être Dieu n'est-il dans nos mains qu'une petite flamme qu'il dépend de nous d'alimenter et de ne pas laisser éteindre* ».

Simon de Cyrène précède Claire, Etty, Marguerite, aidant Jésus à porter sa croix. Oui, aide de Dieu soutenant l'Église qui menace ruines et l'humanité blessée, nous avons à le devenir chaque jour par une prière d'intercession tenace et aimante, ne désertant pas cette mission que Claire nous confie.

Par le signe de la Croix qu'elle trace avec confiance sur ses sœurs malades, elle pose le geste qui apaise, guérit et sauve. Claire aide Dieu à relever et soigner le corps souffrant de l'humanité, le corps crucifié de l'Église. Ses sœurs le savent, elles qui ont été bien souvent les bénéficiaires de son immense compassion et de son infinie sollicitude.

### **« JE TE DEMANDE DANS LE SEIGNEUR DE VIVRE POUR LE LOUER » (4 LAg 41)**

L'amour passionné de Claire pour la personne de Jésus fait jaillir en elle un émerveillement et une action de grâce ininterrompue. Dire la beauté et l'éternelle nouveauté de Dieu sera son unique tâche. C'est pour cela qu'il importe de vivre. Toute son existence est traversée par un appel originel à bénir, louer et rendre grâces, à reconnaître qui est Dieu et à naître à son amour. Ce cri s'épanouit dans l'exclamation qui jaillit de son cœur au moment de mourir alors que sa contemplation du Seigneur, déployée tout au long de sa vie, va enfin atteindre sa plénitude : « *Béni sois-tu, Seigneur, toi qui m'as créée.* » (*Vie de Claire Cel 46*)

Par ces mots de femme libre, Claire rend tout bien au Seigneur et reçoit tout de la prodigalité du Père des Miséricordes. La terre entière vient nourrir le cœur d'émerveillement. Les exhortations de Claire aux

sœurs qui servaient hors du monastère les invitent à un éveil admiratif du regard. Sœur Angeluccia en témoigne : « *Lorsque Claire envoie au-dehors les sœurs quêteuses, elle leur recommande de louer Dieu chaque fois qu'elles voient de beaux arbres fleuris et feuillus. Elle veut qu'elles fassent de même à la vue des humains et des autres créatures, afin que Dieu soit loué pour tout et en tout.* » (Pr 14, 9)



(photo M.T.Verry / DR)

Pour le cœur habité par l'amour du Créateur, l'émerveillement pour notre environnement se mue en reconnaissance pour Celui qui l'a créé. Alors nous portons un respect attentif à notre sœur mère la terre, lui épargnant de multiples manières ce qui pourrait la blesser, l'altérer, la défigurer. Sur une route de dépouillement et de simplicité, se révèle le vrai visage de Dieu et pour louer le Très-Haut, il importe de se réconcilier avec notre sœur la terre et notre histoire humaine tissée de multiples émotions.

À Agnès qui lui demandera conseil en matière de jeûne, Claire aura cette réponse pleine de bon sens et profonde liberté : « *Mais parce que notre chair n'est pas une chair de bronze et notre force n'est pas la force de la pierre, que bien au contraire nous sommes propices et enclines à toutes les faiblesses corporelles, très chère, je te prie et te demande dans le Seigneur de te détourner sagement et discrètement d'une certaine austérité dans l'abstinence, indiscreète et impossible, que j'ai appris que tu avais entreprise, pour que vivante tu confesses le Seigneur, que tu rendes au Seigneur un hommage raisonnable et ton sacrifice toujours assaisonné de sel.* » (3 LAg 31-41)

Elle ne cesse d'encourager ses sœurs dans leur vocation et insiste pour qu'elles ne laissent ni le brouillard ni l'amertume altérer la joie des commencements. (cf. 3 LAg 11) Elle les engage avec détermination à ne jamais reculer mais à toujours progresser sur le chemin choisi : « *Puisque le Seigneur nous a appelées à de si grandes choses, qu'en nous puissent se mirer celles qui sont pour les autres un miroir et un exemple, nous sommes tenues de beaucoup bénir et louer Dieu et de nous fortifier de plus en plus dans le Seigneur pour faire le bien.* » (Test 21-22)

Chaque matin elle nous lègue en héritage un regard illuminé par la volonté créatrice du Père qui voit que cela est bon. Femme de l'Évangile, elle nous apprend à écouter battre le cœur du monde pour y déceler les germes de vie. Elle nous offre cette joie qui naît des Béatitudes, qui est la joie des pauvres qui peuvent tout accueillir car leurs mains ne sont fermées sur aucune richesse, la joie des cœurs purs qui s'émerveillent sans vouloir accaparer, la joie des affamés de justice qui inventent avec Dieu les chemins de la solidarité, la joie du cœur qui peut célébrer la mort en s'abandonnant déjà à la vie qui le traverse.

La clarté et la beauté sont les parures d'une femme que l'amour transfigure et dont toute l'existence est célébration adorante du Très-Haut. Les sœurs qui vécurent avec elle en témoignent : « *Claire était assidue à l'oraison et sublime dans sa contemplation. Plusieurs fois il arriva qu'au retour de la prière, son visage paraissait plus lumineux que de coutume et les paroles émanant de sa bouche étaient alors empreintes d'une grande douceur.* » (Pr 6, 3)

Cette lumière qui irradiait le visage de Claire nous parvient encore après huit siècles. Quelle force que celle d'une tradition vivante ! C'est avec gravité et émotion que nous la recueillons aujourd'hui. Comme un trésor dans les vases d'argile de nos vies, elle traverse nos ténèbres et les ombres de l'humanité pour y faire danser des éclats de lumière, d'espérance et de joie.

Guidées par elle, nous pouvons aimer « cet enfant difficile qu'est le monde des humains » comme le dit bellement une hymne, porter sur toute personne un regard qui l'espère et déchiffrer en toute réalité une trace du Très Haut Fils de Dieu.

*Sœur Marie-France Becker, clarisse de Malonne - Belgique*

# LA SAINTE CLAIRE D'ARCABAS, UNE TOILE QUI PARLE DE CLAIRE AVEC JUSTESSE



*Sainte Claire. Arcabas (monastère des clarisses. Vandoeuvre)  
avec l'aimable autorisation de l'artiste*



Arcabas, l'un des plus grands peintres contemporains, a accepté de peindre une *Sainte Claire* pour le huitième centenaire de l'Ordre des clarisses et en a fait don à la communauté de Vandœuvre.

Il s'agit d'une peinture à l'huile qui mesure 60 cm sur 50, sans compter le cadre, dont la couleur rappelle celle du fond. La patine lui donne un aspect ancien qui convient bien pour une sainte qui a vécu au XIII<sup>e</sup> siècle. La toile est harmonieuse dans sa simplicité. La figure, c'est-à-dire le personnage de Claire, est bien centrée. Les deux pans de son voile et de sa cape se répondent, ainsi que les deux taches orange de chaque côté de son visage. Mais cette belle figure n'a aucune rigidité : la tête est très légèrement et gracieusement inclinée sur le côté, les nuances plus foncées, sur son beau visage, ne sont pas symétriques, et la branche de lis, qu'elle semble presque nous tendre, évite tout risque de monotonie entre les deux pans du voile et de la cape. Le personnage est clairement identifié grâce à un cartel, en bas à droite. On dirait un petit papier déplié.

Mais Claire est reconnaissable aussi grâce à ses vêtements. Après avoir scruté avec attention les documents à sa disposition, le peintre a opté pour une tunique grise et une cape ocre clair. Le voile noir s'imposait. Quant au bandeau sur le front, c'est un clin d'œil amical aux clarisses de Vandœuvre qui portent, elles aussi, un bandeau. Grâce à la technique du glacis, c'est-à-dire l'application de couches très fines de peinture, Arcabas a bien su rendre le relief du corps par des nuances, en particulier sur les manches de la cape et sur le voile. Ces vêtements pauvres, si différents de ceux que Claire portait avant de suivre le Christ dans la vie religieuse, expriment bien son choix de pauvreté.

Un autre détail permet de reconnaître Claire : le lis. Cette fleur fut d'abord l'emblème de la Vierge Marie, pour signifier sa pureté. De symbole marial, le lis est devenu plus généralement symbole de virginité. En peignant Claire avec un lis, Arcabas se rattache à une tradition iconographique. Visiblement, il s'est inspiré de la



*Capella del Roseto. Tiberio. Assise. (C.C.)*



*sainte Claire. Tiberio. Assise.*

fresque de Tiberio d'Assise. Mais il fait œuvre personnelle et il renouvelle le thème. Tiberio est un disciple du Pérugin. Il a vécu de 1470 environ à 1524. Sa *Sainte Claire* est noble. Le fait qu'elle soit peinte en pied accentue encore cette impression et rend le personnage presque distant.

Au contraire, en représentant le personnage en buste, Arcabas rend Claire plus proche. De plus, elle se détache fortement par rapport au fond, indistinct. La proximité de Claire est une caractéristique souvent évoquée par ses sœurs au procès de canonisation. Elles soulignent sa bonté, sa douceur, son attention aux autres, sa compassion pour ses sœurs, mais aussi pour les personnes qui venaient la voir. Claire est proche, et elle est paisible. La position de ses bras et de sa main gauche contribue à donner cette impression. On la sent stable, solide : elle sait à qui elle a donné sa foi.

Son visage est beau. Dans ce visage, c'est le regard qui attire notre attention : un regard attentif, un regard déterminé. D'emblée, le peintre a rejoint une des facettes de la belle personnalité de cette sainte : sa détermination sans faille. Oui, Claire est une femme qui sait ce qu'elle veut. Elle écrit à Agnès de Prague, une princesse qui aurait pu épouser l'empereur, mais qui, à l'exemple de Claire, a choisi de suivre le Christ : « *Ce que tu tiens, tiens-le, ce que tu fais, fais-le, et ne le lâche pas, mais d'une course rapide, d'un pas léger, sans entraves aux pieds, pour que tes pieds ne ramassent même pas la poussière. Sûre, joyeuse et alerte, marche prudemment sur le chemin de la béatitude, ne croyant rien, ne consentant à rien qui voudrait te ramener de ce propos, qui poserait sur ta route une pierre d'achoppement pour que tu n'accomplisses pas tes vœux au Très-Haut (sur cette route) où l'Esprit du Seigneur t'a appelée* » (2 LAg 11-14). En s'exprimant ainsi, Claire fait part à Agnès de sa propre expérience. Oui, Claire sait ce qu'elle veut et elle en prend les moyens. Ce qu'elle veut, c'est suivre le Christ. Très jeune, son cœur s'est éveillé à l'amour du Seigneur, et la parole de François d'Assise, plus tard, fut une lumière décisive sur sa route. Comme lui, mais à sa manière à elle, elle suivra Jésus sur le chemin de la pauvreté.

Claire a dû lutter pour réaliser cette vocation. La détermination est bien l'une des facettes de sa riche personnalité. Elle a dû tenir ferme contre les pressions exercées par sa famille pour la faire renoncer à son projet. Ni les menaces, ni les conseils perfides, ni les promesses ne l'ont ébranlée. Plus tard, Claire s'est battue pour que sa communauté puisse être reconnue comme étant liée à l'Ordre franciscain. Elle a tenu bon aussi face au pape et aux cardinaux qui voulaient la forcer à accepter des biens. Car il n'était pas concevable, à leurs yeux, que les sœurs puissent vivre sans posséder des terres pour assurer leur subsistance. Enfin, elle s'est battue toute sa vie pour faire approuver par le pape la règle qu'elle avait composée. Cette forme de vie se résume en quelques mots : *observer le saint évangile de notre Seigneur Jésus-Christ*.

Quel est le secret de cette détermination ? En insistant sur le regard de Claire, Arcabas répond à cette question. En effet, ce regard est grave mais serein, il a le sérieux de l'amour. Il exprime bien la longue contemplation par Claire, de Celui qui, le premier, l'a saisie. Son biographe nous rapporte qu'elle passait de longs moments dans son petit oratoire, et qu'elle prolongeait sa prière jusqu'à une heure avancée de la nuit. Arcabas a mis en valeur le regard de Claire. Mais un détail, semble-t-il, apparaît pour la première fois dans l'iconographie clarienne : sur cette toile, on distingue les oreilles, discrètement... Le peintre les a laissés voir spontanément, mais ce détail est particulièrement significatif pour une contemplative : Claire est quelqu'un qui écoute. Nous savons par son biographe qu'elle aimait entendre la parole de Dieu. Et ses lettres nous font toucher du doigt combien cette parole, intériorisée au long des années, lui est devenue familière. Claire regarde, Claire écoute... Toutes ses facultés sont polarisées sur le Christ. Elle nous invite à marcher nous aussi sur ce chemin : « *Aime totalement celui qui, pour ton amour, s'est donné tout entier* (3 LAg 15). *Regarde, considère, contemple, désirant imiter ton époux.* » (2 LAg 20).

Claire porte une auréole. Ici, elle est réalisée à la feuille d'or battu 24 carats, c'est-à-dire le maximum : Arcabas utilise l'or comme un couleur. Dans l'iconographie chrétienne, l'auréole est une convention pour signifier qu'une personne est sainte, qu'elle est dans la gloire de Dieu, dans la lumière de Dieu. Un rectangle d'un orange magnifique, peint à main levée, enchâsse l'auréole et la met en valeur. Traditionnellement, le carré, avec ses quatre angles qui renvoient aux quatre points cardinaux, est le symbole de l'humanité. Mais ici, Arcabas a opté pour un rectangle, à cause de la forme de la tête. Cette figure géométrique orange est une

trouaille du peintre. Il l'a peinte d'abord pour des raisons esthétiques, tout comme les deux taches couleur de feu de chaque côté du visage. Il est permis d'y voir le rayonnement de Claire.

Si Arcabas a si bien rendu la détermination de Claire, c'est sans doute parce que ce trait de caractère fait aussi partie de sa personnalité à lui. Dans la solitude de son atelier, il connaît cette quête ardente, cette recherche inlassable, toujours recommencée, de la beauté\*\*. Cette toile, qui exprime si bien la détermination de Claire et, en filigrane, celle d'Arcabas, nous renvoie au plus profond de nous-mêmes, à ce qui fait le cœur de notre vie. Elle nous encourage à marcher avec constance sur la route qui est la nôtre. Elle nous rappelle que la détermination nous est nécessaire. Les peintres, les musiciens le savent, les sportifs de haut niveau également. C'est elle qui fait tenir dans la durée, qui permet de persévérer, c'est-à-dire, selon l'étymologie latine *per-severare*, de passer à travers ce qui est « sévère », difficile. En d'autres termes, elle permet de traverser les épreuves inévitables de la vie pour déboucher dans la joie...

*Sœur Marie-Bruno  
Monastère Sainte Claire – Vandœuvre*

\* Sœur Marie-Bruno a écrit :

- *A l'ombre du capuchon... «Un Saint François» d'Arcabas.*  
Editions franciscaines, 2010.
- *Une ferme détermination. La Sainte-Claire d'Arcabas.*  
Editions Psalmos, 2012.

\*\* Pour mieux connaître Arcabas et ses œuvres, vous pouvez vous rendre sur le site [www.arcabas.com](http://www.arcabas.com).

*Après ces trois articles généraux sur la spiritualité de l'Ordre des clarisses et sur sa fondatrice, les Amis des Monastères ont choisi de présenter deux monastères particuliers, pour illustrer la diversité de cet Ordre : les clarisses de Senlis, récemment accompagnées par la Fondation dans leur transfert hors de Paris, qui font revivre la vie monastique dans une région dont les moniales étaient absentes depuis longtemps et celles de Tahiti (qui n'avaient pu participer longuement au numéro consacré aux monastères d'Outre-Mer en juillet 2011), qui transcendent la diversité culturelle de leur communauté et de leur entourage, par la vie de pauvreté qu'elles ont choisie.*

## LE MONASTÈRE DES CLARISSSES DE SENLIS

---

Senlis : une vaste clairière au cœur des trois forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly, au confluent de l'Aunette et de la Nonette et, référence plus moderne, en bordure de l'Autoroute A1 qui relie Lille et Paris. Cette ville de petite importance a un long passé historique. C'est là qu'il y a plus de mille ans naquit la dynastie capétienne. Senlis, ville royale, avec son palais en ruine, mais aussi ville religieuse, siège d'un évêché jusqu'à la Révolution française. Sa cathédrale en demeure l'un des plus beaux vestiges.

En parcourant les petites rues pavées de Senlis, on découvre les restes d'anciens couvents : les génovéfains puis les maristes à l'abbaye Saint Vincent, les carmes, les cordeliers, les capucins, les frères de Saint Jean de Dieu, pour les hommes ; les dames de la Présentation, les sœurs de Saint Joseph de Cluny avec Anne Marie Javouhey elle-même, les filles de la Charité et d'autres, pour les femmes.

Il faut attendre le XXI<sup>e</sup> siècle pour signaler la présence d'un monastère de clarisses, plus précisément 2009 quand les clarisses de l'Ave Maria quittent Paris pour s'installer au Clos Saint Etienne, ancienne propriété du CEP (Communauté des étudiants catholiques de Paris), sise au pied des remparts de Senlis, où dit-on le cardinal Lustiger aimait venir se reposer.

C'est sur la suggestion de l'archevêché de Paris que les clarisses de la Villa de Saxe font la découverte de cette maison, pas en trop bon état

il faut le dire. La Providence veillant, la Fondation des Monastères donne aux sœurs la possibilité d'acheter les bâtiments et le terrain attenant et de commencer les travaux. Pour les terminer il faudra emprunter, en attendant que le monastère parisien soit vendu.

En septembre 2009, la vie monastique reprend à nouveau dans cette région du Pays de France où abbayes et prieurés sont nombreux mais désertés par les religieux depuis longtemps : la Victoire, Chaalis, le Moncel et autres superbes lieux qui servent maintenant à des réceptions mondaines.

En arrivant à Senlis, dans des locaux non encore terminés, nous avons l'agréable surprise de constater que les chrétiens nous attendent. Le lendemain de notre arrivée, à la première messe célébrée dans un oratoire provisoire, quelques personnes sont là. Les dimanches suivants, il nous faut refuser du monde. La nuit de Noël 2009, nous célébrons pour la première fois dans la chapelle. Construite en surélévation d'un bâtiment existant et dotée d'une magnifique abside à claire-voie, la chapelle Sainte Claire reçoit les mille feux du soleil couchant.

De l'extérieur, elle fait penser à un bateau voguant sur un océan de



verdure ; son abside arrondie qui pourrait être la proue du navire est voulue comme une réplique du bastion du XVI<sup>e</sup> siècle qui borde la propriété au sud, le long de la Nonette. Le visiteur qui pénètre dans la chapelle pour la première fois est d'emblée attiré par sa voûte en châtaignier, superbe ouvrage de charpentiers expérimentés ; puis, par les claires-voies, il laisse son regard filer au-delà de l'autel vers les grands arbres qui longent et même, pour certains, sur-

plombent le rempart médiéval de Senlis. L'architecte a voulu que les sœurs de sainte Claire puissent chanter à toute heure du jour le Cantique des Créatures.



La chapelle sera bénie par Mgr Jacques Benoît-Gonnin, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis en septembre 2010. Le clergé de la paroisse de Senlis malgré sa charge pastorale déjà lourde vient volontiers célébrer la messe, aidé par

quelques prêtres à la retraite. Au départ ne sachant rien de Senlis, nous nous étions demandé si nous n'allions pas tomber dans un désert spirituel : avoir une maison, c'était bien mais allions-nous avoir les sacrements nécessaires à notre vie religieuse ? Or Senlis est tout sauf un désert spirituel ; la communauté chrétienne y est très vivante avec de nombreuses familles. Un jeune diacre issu de la paroisse a été ordonné prêtre en la cathédrale de Beauvais au mois de juin. Sans difficulté nous nous sommes insérées dans cette ville et volontiers les Senlisiens viennent prier avec nous, surtout le dimanche.

D'autres personnes ont trouvé le chemin du monastère, ce sont celles qui fréquentent l'hôtellerie. En effet, nous tenions à pouvoir offrir à ceux qui le souhaitent un espace de calme et de recueillement où se poser quelques jours. A la mesure de nos forces, nous recevons volontiers des individuels ou de petits groupes. La maison d'accueil se situe en face de la chapelle. Les personnes accueillies y sont autonomes et s'organisent comme elles veulent pour les repas, une petite cuisine étant à leur disposition. Nos hôtes sont variés ; il arrive même que ce soit des pèlerins de Saint Jacques cheminant depuis la Hollande ou la Belgique. C'est souvent l'Office du tourisme qui nous les adresse. Nous ne souhaitons pas figurer dans un guide officiel mais volontiers nous ouvrons la porte à ceux qui se présentent. Ils sont pèlerins et pourtant ne sont pas forcément chrétiens ; aussi peut-il y avoir de notre part un premier témoignage du Christ car souvent ils entrent à la chapelle ou même participent aux vêpres ou aux complies.

Au mois de mai, nous avons tenté une expérience qui s'est révélée tonique pour les participants. Il s'agissait d'une journée pour faire le point autour du thème : « Douter aujourd'hui... ou croire ». Pour faire les invitations nous avons ouvert notre carnet d'adresses et envoyer des mails.

Les dix premiers inscrits étaient retenus. Ils se sont bien inscrits à dix et même un peu plus mais le jour J, six seulement étaient au rendez-vous, les autres s'étaient désistés le matin-même : j'ai trop de travail, j'ai fait une chute et viens de sortir des urgences, j'ai mal au dos, s'il te plaît excuse-moi. Il n'était plus temps d'aller aux carrefours et sur les places pour trouver de nouveaux invités. Des textes bibliques sur le doute et la foi servirent de fil conducteur pour la prière, la réflexion et les échanges ainsi que des extraits du film : « Des hommes et des dieux ». Encouragées par cette « première » qui sembla répondre à l'attente des participants venus non seulement de Senlis mais surtout de la grande couronne parisienne, des journées semblables verront peut-être le jour.

Une tradition s'est déjà créée, celle d'une petite vente de produits fabriqués par nos soins au tout début de l'Avent. Nous avons découvert dans notre jardin un pommier et un cognassier très généreux en fruits, sans compter les fleurs de pissenlit qui surgissent au printemps. Alors nous nous sommes mises aux marmites pour faire confitures et pâtes de fruit. Des sœurs talentueuses se sont lancées dans la confection de cartes, dessinant et peignant la flore et la faune du jardin, ramassant des fleurs pour les faire sécher et les coller. Notre artisanat est bien modeste ; en fait il est à l'image de notre vie simple et joyeuse, ouverte à la beauté de la création que nous apprenons à découvrir.

*« Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la Terre,  
Qui nous porte et nous nourrit,  
Qui produit la diversité des fruits,  
Avec les fleurs diaprées et les herbes. »*

Cantique des Créatures - saint François

© clarisses de Senlis

*Sœur Claire-Alix, osc  
Monastère de Senlis*





# LE MONASTÈRE SAINTE-CLAIRE DE TAHITI

---

Tahiti ! Ce mythe paradisiaque fait rêver plus d'un : le soleil, les cocotiers au bord des plages de sable noir ou blanc et les « vahine » accueillant l'étranger à la descente de l'avion ! « Iaorana'e maeva ! » (Bienvenue).

Le mythe, certes, continue de nous faire rêver mais la réalité en réveille beaucoup : chez nous aussi existe la pauvreté. La pauvreté involontaire : matérielle, humaine qui engendre la violence, la prostitution des enfants, des femmes et des hommes pour avoir du pain, et celle encore qui enfonce dans une solitude profonde et conduit au suicide. Tout cela, du reste, passe sous silence ... pour protéger le mythe peut-être.

Loin de moi la pensée de noircir la vie ou le mythe de mon pays mais je voudrais t'amener, toi lecteur, chrétien ou non, à une réalité qui peut-être touche aussi ton pays : la pauvreté. Pourtant, ce peuple polynésien, mon peuple, est fondamentalement joyeux et spirituel, proche de cette belle nature qui nous entoure où il sent la présence du Tout Autre. Ici, chaque commune a sa légende et chaque légende, ou presque, parle d'un dieu ou d'un esprit (te mana) qui jadis, d'un coup de lance ou de « baguette magique » aurait fait jaillir une cascade, une rivière, un rocher, un arbre, une montagne...et finalement la vie, en tahitien « te 'ora ».

Or la vie, n'est-ce pas ce que nous avons de plus précieux à offrir et à accueillir ?

Il y a aussi sur mon île située à plus de vingt mille kilomètres de la France et perdue au milieu des eaux du grand Pacifique, la pauvreté volontaire... Oui, cela existe aussi sur mon île ! « Te' ora », la vie, c'est le Christ et nous la recevons de Lui. Nous, chrétiens tahitiens. Nous, clarisses de cultures différentes.

Fondé en 1981, le monastère Sainte-Claire est situé sur la petite colline d'Outumaoro à quinze minutes de Papeete, capitale de Tahiti. Nous sommes treize religieuses que la soif d'absolu a réunies en ce lieu pour louer le Père de Miséricorde, le Dieu de la vie, pour être aussi ces

petites lampes qui rappellent au monde la présence du Tout Autre, présence douce, délicate, ardente !

Comment ce petit essaim de la famille franciscaine est-il né sur mon île ? Cela remonte à 1972. A cette époque Mgr Michel Coppenrath, inspiré par l'Esprit-Saint, désirait qu'une



communauté contemplative vienne s'implanter dans son diocèse. Mère Marie-Claire, abbesse du monastère de Lennoxville au Québec, pressent là un appel missionnaire pour sa communauté et répond favorablement à la demande de Mgr Coppenrath. Ce n'est qu'en 1981, à la fête de la Pentecôte, et trois ans après le décès de mère Marie-Claire que le projet est enfin réalisé.

Quatre clarisses arrivées sur le sol polynésien posent la première pierre de fondation.

Exultation pour certains, questionnement pour d'autres, proche du scepticisme : « Les Tahitiennes aiment trop la mer pour vivre cloîtrées ! ». Ce qui voulait dire en d'autres termes qu'il nous serait impossible de vivre la pauvreté volontaire, de tout quitter pour Dieu et d'y trouver notre bonheur.



Loin de se décourager, nos pionnières, soutenues par Mgr Coppenrath, ont vaillamment entretenu la petite plante polynésienne, puisque Dieu est l'Auteur de la vie (Te'ora) et par son Esprit sonde le mystère de chaque vocation.

En 1993, renforcée par l'arrivée de nos sœurs des Philippines, la communauté compte alors six religieuses ayant fait leurs

vœux définitifs et obtient ainsi son érection canonique avec l'élection de la première abbesse, mère Encarnacion Reyes. Elle nous gardera et nous guidera durant douze ans. Avec sagesse et simplicité, mère Encarnacion aura su, inspirée par l'Esprit-Saint, enraciner notre petite fraternité dans la suite du Christ pauvre, à l'exemple de Claire et de ses sœurs. Elle est actuellement abbesse fédérale des monastères aux Philippines, et c'est avec reconnaissance que nous revisitons cette partie de notre vie. En 2006, sœur Hélène Roy, présente dès le début de la fondation, est élue abbesse. Elle accueille humblement sa nomination et accompagnera avec courage et persévérance le « petit troupeau » pendant six ans avant de le remettre entre les mains de sœur Marie-Philippe, des Philippines, lors de notre dernier chapitre d'élection ce 3 novembre 2011.

Aujourd'hui, trente et un ans plus tard, la communauté compte onze religieuses polynésiennes et des îles : sœur Pauline du Vanuatu, sœur Gina, sœur Pascaline et sœur Delphine de Tahiti, sœur Martine des îles Australes sont professes solennelles. Sœur Marie-Angéla du Vanuatu, sœur Marie-Gabrielle de Tahiti, sœur Marie-Claire des îles Marquises et sœur Pipiena de Wallis sont professes temporaires. Sœur Marie-Thérèse de Tahiti, novice, a prononcé ses premiers vœux dans l'Ordre le 15 août dernier et sœur Tiare également de Tahiti, a commencé son postulat le 27 mai 2012, fête de la Pentecôte.



Que dire, si ce n'est avec sainte Claire : « Rendons grâce à l'Auteur de la grâce, Lui de qui proviennent tout bien et toute bénédiction. »

## Nos activités

Situé sur les hauteurs de la vallée d'Outumaoro depuis dix-huit ans, le monastère rayonne, attirant de nombreuses personnes, riches et pauvres, chrétiens ou non. Tous perçoivent dans cette louange ininterrompue qui monte vers le ciel, la présence de l'Hôte intérieur.

Dès 4h30 la cloche retentit et nous appelle à la première prière du jour. Celle-ci s'étendra sur toute la journée et nourrira aussi chacune de nos activités. La prière, telle est notre mission, celle que nous confie l'Église.

Cependant, comme dans toute famille, il faut bien vivre et subvenir à nos besoins humains...Au service du diocèse, nous fabriquons les hosties depuis presque vingt ans. C'est un des principaux revenus de la communauté et toutes les sœurs y travaillent une semaine par mois. Nous avons également un rucher qui nous procure le miel pour notre propre consommation et aussi pour la vente.

Nous avons une petite boutique où nous exposons les icônes collées sur bois, réalisées par les sœurs, ainsi que des chapellets, des confitures, de la marmelade et de la gelée. Celles-ci, de fabrication maison, font le régal de nos amis et sont aussi l'occasion de fraterniser. Entre autres activités, celles de notre vie quotidienne avec l'entretien de la propriété : débroussaillage, élagage, cueillette de fruits... ou d'autres petits travaux mais tout aussi importants pour l'organisation de la « maison » comme le secrétariat, la comptabilité, la cuisine ou le ménage.



De nombreuses personnes sont attirées par ce lieu de prière et de rencontre. À l'hospitalité nous avons trois chambres pour accueillir toute personne désireuse de se recueillir et de prier avec la communauté ou tout simplement pour se reposer. Pour celles qui souhaitent être accompagnées durant leur retraite, elles ont la possibilité de rencontrer une religieuse et de demander un accompagnement spirituel.

Sainte Claire écrivait : « Aimez-vous de l'amour dont le Christ vous a aimées et cet amour que vous possédez à l'intérieur de vos âmes, manifestez-le au-dehors par des actes ». Cet amour, nous le développons de multiples manières et plus particulièrement en apportant à nos jeunes sœurs une formation initiale à la vie religieuse, formation dispensée par nos sœurs aînées. De plus la formation continue permet à chaque sœur de la communauté d'approfondir sa foi et de garder vivante la présence du Christ humble et pauvre en nos cœurs.



L'anniversaire de la fondation de l'Ordre des clarisses que nous fêtons cette année nous rappelle que Claire, tout en restant fidèle à l'enseignement de l'Église, s'est toujours battue pour vivre la Pauvreté qui a le visage du Christ crucifié. Tous nous cherchons le bonheur et Claire est un chemin vers cette béatitude. Chemin humble car il n'attire pas les regards. Chemin de légèreté car il demande un dénuement confiant du corps et de l'âme. Chemin de vie parce qu'il a pour origine Dieu lui-même.

Claire, femme nouvelle et pour notre temps, toi qui nous apprends à nous tourner vers cet Essentiel, avec toi nous remercions le Seigneur de nous avoir créées.

*Une petite sœur clarisse de Tahiti,  
pour toute la communauté.*

# Index des articles sur l'Ordre de sainte Claire dans *les Amis des Monastères*

---

N°	Date	Sujet	Pages
15	juillet 1973	Claire et les clarisses.	24 à 26
18	avril 1974	Les clarisses d'Amiens, adoratrices du Saint-Sacrement.	20 à 23
26	avril 1976	Le monastère de Sainte Claire de la Passion à Perpignan.	10 à 12
32	octobre 1977	Les clarisses d'Haubourdin.	8 à 13
48	octobre 1981	Les clarisses de Béziers.	11 à 19
54	avril 1983	Les clarisses du Puy.	8 à 17
67	juillet 1986	Le monastère des clarisses de l'Adoration perpétuelle à Castelnaudary.	10 à 13
70	avril 1987	Le monastère Sainte-Claire de Poligny.	11 à 13
93	janvier 1993	Les clarisses.	25 à 28
115	juillet 1998	Les clarisses en Lorraine: Vandoeuvre, Saxon-Sion, le Val d'Ajol.	5 à 18
id.		Sœur Marie de Jésus, clarisse à Périgueux.	20 à 28
121	janvier 2000	Les clarisses de Tinquex.	16 à 20
127	juillet 2001	Une fondation des clarisses du Rameau de Sion en Roumanie.	26 à 29
135	août 2003	Les 750 ans de la mort de sainte Claire.	4 à 8
138	avril 2004	La vocation de Claire d'Assise. Victoire d'une épreuve de foi.	9
149	janvier 2007	Les clarisses de Cormontreuil.	5 à 21
154	avril 2008	Le monastère Sainte Claire de Nice.	43 - 48
155	juillet 2008	Architecture et spiritualité, le pari de Ronchamp.	27 à 34
156	octobre 2008	Les clarisses d'Azille vers Orthez.	16 à 19
158	avril 2009	Le monastère Sainte Claire d'Arras.	41 à 44
160	octobre 2009	Les clarisses de Senlis et les 700 ans de l'abbaye royale de Montcel.	41 à 42
162	avril 2010	Les clarisses de Nérac.	24 à 25
167	juillet 2011	Le monastère Sainte Claire de Tahiti.	39 à 41
171	juillet 2012	Les clarisses de l'Adoration Perpétuelle de Castelnaudary.	12 à 13
id.		Le monastère Sainte Claire de Perpignan.	23
id.		Le monastère Sainte Claire de Béziers.	26 à 27
id.		Le monastère Sainte Claire de Nîmes.	37 à 38



©

*Monastère Sainte-Claire. Assise. (P. D.)*

# CLOÎTRES D'ICI ET D'AILLEURS

## Le cloître de Santa Maria della Pace à Rome, dit « le cloître de Bramante »

Le cloître dit « de Bramante » est un exemple extraordinaire de l'architecture de la Renaissance, créé par Donato Bramante (1444-1515) qui, après la chute de Ludovic le More, avait quitté Milan pour Rome, se mettant au service du pape Jules II et devenant le grand rival de Michel-Ange.

Ce cloître est un élément d'un complexe monumental comprenant l'église de Santa Maria della Pace - qui conserve des sibylles peintes par Raphaël - et le couvent. Sa construction fut décidée par le cardinal Oliviero Carafa vers l'an 1500, ainsi qu'attesté par l'inscription dédicatoire autour du cloître et les blasons sculptés décorant les colonnes des deux rangs de galeries, respirant l'harmonie et l'équilibre.

Le cloître est établi sur un plan carré, avec deux ordres superposés : le niveau inférieur est un portique de quatre arches sur chaque côté, avec colonnes ioniques et galeries voûtées ; le second est une loggia ouverte, d'un style composite, alternant chapiteaux corinthiens et colonnes soutenant l'architrave et un plafond plat. La combinaison des arcs, des colonnes, des différentes formes de chapiteaux aboutit à une harmonie naturelle frisant la perfection.

Les murs du portique inférieur sont ornés de monuments funéraires de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, surmontés de fresques représentant les épisodes de la vie de la Vierge Marie. A la base de chaque pilier de la loggia supérieure, des sièges de pierre permettaient aux chanoines du Latran qui ont occupé ce couvent durant des siècles, et maintenant aux visiteurs de s'asseoir, pour lire, méditer... ou bavarder.



L'église elle-même, commencée sous Sixte V (vers 1482), a été modifiée et améliorée ensuite : coupole par Sangallo le Jeune (1530), chœur et autel majeur par Carlo Mademo (1611). Quant à la façade, chef-d'œuvre du baroque romain, avec l'épous-touflante piazzetta qui la précède, elle fut ajoutée en 1656 par Pietro da Cortona.





# VIE DE LA FONDATION

---

## Mise à jour de l'application iPhone / Appel aux communautés

La Fondation des Monastères a lancé en 2011 son application iPhone, considérant que ce nouveau mode de communication pouvait accroître sa notoriété et surtout faciliter les recherches de ceux qui veulent des informations sur les monastères. En effet, à partir de leur téléphone ou de leur tablette numérique, les utilisateurs qui peuvent télécharger gratuitement cette application, ont accès à une présentation de la Fondation (son historique, ses missions...), mais aussi à celle de tous les monastères de France. Les informations sont exactement celles qui figurent sur *l'Annuaire pratique des lieux monastiques* édité par la Fondation en 2007.

Ceux-ci sont classés par ordre, par région et par département et sont « géolocalisés » : ils sont signalés sur une carte et les utilisateurs se voient proposer un itinéraire pour y accéder, de là où ils sont.

**Le service de la Communication de la Fondation se propose de mettre à jour chaque page de l'application et de l'enrichir, pour que cet outil soit le plus utile possible aux communautés et aux utilisateurs. Pour ce faire, il a besoin du concours de chacune des communautés figurant dans cet annuaire.**

Chacune d'elles pourrait-elle :

- signaler tout changement dans les informations livrées (adresse, numéro de téléphone, horaires, artisanat, etc.)
- ajouter son adresse email et l'adresse de son site internet, le cas échéant. (En cliquant sur cette adresse, les utilisateurs seront immédiatement dirigés vers le site en question.)
- transmettre une à quatre photos de son monastère (intérieur et extérieur) qui pourraient accompagner le texte.
- envoyer tout ceci à la Fondation, à l'attention d'Anne Voileau, de préférence par mail à l'adresse suivante :

**com@fondationdesmonasteres.org**

Soyez vivement remerciés pour votre concours diligent.

(Si vous ne disposez plus de cet annuaire, n'hésitez pas à le signaler.)

# NOTES DE LECTURE

---

## *L'écho du silence*

Un chartreux

84 pages, Artège 2012, 7,90 €

Ces lettres d'un chartreux à sa famille sont totalement inédites : datant de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles ont été découvertes en 2011 et n'ont rien perdu de leur actualité, de leur fraîcheur aussi, comme si elles nous étaient personnellement adressées. De son ermitage, ce moine est en profonde communion avec les siens auxquels il prodigue des conseils spirituels, fruits de son expérience toute tissée par l'espérance du Royaume (p. 37). Dans cette perspective, il invite le lecteur à pratiquer la méditation, « pain de notre âme » (p. 40), à s'exercer chaque jour à l'oraison en tenant compte de notre état de vie (p. 61) ; face aux heurs et malheurs du quotidien, il veut susciter en nous une indifférence toute ignacienne (p. 44). Comme le rappelle Mgr Legrez dans sa préface, notre auteur – conformément aux statuts de la Chartreuse – vit bien séparé de tous, mais uni à tous.

On regrettera seulement la présentation qui rend parfois un peu difficile la compréhension. La continuité des paragraphes, thématiquement regroupés, empêche de saisir la date et souvent même les destinataires des lettres. Sans doute est-ce l'expression directe des manuscrits retrouvés. Mais cela eût mérité quelque explication.

A.M.

## *L'événement Vatican II*

John W. O'MALLEY

448 pages, In-8°, éd. Lessius, Bruxelles 2011, 34,50€

A l'approche du cinquantenaire du concile Vatican II, les ouvrages consacrés à cet événement majeur de l'histoire de l'Église se multiplient. L'un des plus remarquables est celui que le P. John W. O'Malley, s.j., professeur à l'université de Georgetown aux États-Unis, a publié en 2008 sous le titre *What happened at Vatican II*, aujourd'hui traduit en français sous le titre *L'événement Vatican II*. L'auteur retrace le déroulement du XXI<sup>e</sup> concile œcuménique convoqué par le pape Jean XXIII le 25 janvier 1959, depuis la cérémonie d'ouverture le 11 octobre 1962

jusqu'à la célébration de clôture le 8 décembre 1965 présidée par Paul VI. Il décrit de façon très vivante, dans un style agréable et simple, accessible à tous, les grands débats conciliaires, la complexité de la procédure, le travail des commissions et les relations parfois difficiles des évêques entre eux et avec le pape Paul VI.

Aucun autre concile n'a bénéficié d'une préparation aussi minutieuse, ni réuni autant de pères (environ 2 400 présents à chaque séance, alors qu'il n'y en avait que 750 à Vatican I). Ce fut pendant quatre ans la plus grande « rencontre délibérative » de l'histoire du monde. Pour la première fois, on y admit des observateurs non catholiques. Au-delà de la relation minutieuse des faits, l'ouvrage du P. O'Malley se signale par le souci qui l'anime constamment de mettre l'événement en perspective, d'en exposer les enjeux et de permettre une meilleure compréhension de la situation actuelle de l'Église et des débats qui la traversent aujourd'hui. On lira donc avec le plus grand profit, outre les chapitres IV à VII qui retracent en détail les quatre sessions, les pages où sont décrits la genèse de Vatican II, ses caractéristiques (comparées avec celles des vingt premiers conciles) et son « esprit ». C'est toute l'histoire de l'Église pendant les deux premiers millénaires, mais plus spécialement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (ce que l'auteur appelle « le long XIX<sup>e</sup> siècle »), qui est évoquée dans une synthèse lumineuse.

Si l'annonce par le pape Roncalli de la convocation du concile a provoqué la surprise générale, sa décision s'inscrivait dans une certaine continuité. Le concile Vatican I (1870-1871), prématurément interrompu après avoir exalté le pouvoir pontifical et avant d'avoir pu s'intéresser aux évêques et aux prêtres, n'avait jamais été officiellement déclaré clos et les papes Pie XI (au début des années 1920) et Pie XII (au début des années 1950) ont sérieusement envisagé de le reprendre. Cela dit, Jean XXIII n'a jamais considéré « son » concile comme une reprise de Vatican I, mais comme un concile nouveau, qui de fait s'est distingué de tous les précédents à plusieurs égards. Il ne visait pas à faire face à une crise précise, ni à condamner. Son approche était avant tout pastorale. Il voulait inviter à une renaissance spirituelle, permettre un nouvel essor de l'enseignement de l'Église, favoriser l'édification du peuple chrétien, procéder à un *aggiornamento*. Le changement qui a eu lieu pendant ces quatre années s'est traduit dans un nouveau langage, un nouveau vocabulaire, un nouveau style : le commandement a fait place alors à l'invitation, la loi à l'idéal, la définition au mystère, la menace à la persuasion, le

monologue au dialogue, la domination au service, la rivalité au partenariat. Mais ce résultat n'a été obtenu qu'après de rudes affrontements. Dès le début de la première session se dessinèrent deux camps. Plutôt que de distinguer, comme on le fait habituellement, « conservateurs » et « progressistes », l'auteur préfère parler de « minorité » et de « majorité ». Il restitue très bien l'ambiance de ces journées pathétiques qui opposèrent les chefs de file des deux courants. Tout au long du concile, l'« ecclésiologie juridique » de la curie romaine, latine et occidentale, fut confrontée à une « ecclésiologie de communauté » défendue par les jeunes chrétientés et les chrétiens d'Orient. Les points qui firent le plus difficulté furent l'exercice de l'autorité dans l'Église, la relation entre le centre (Rome) et la périphérie (les évêques), la collégialité, l'introduction des langues vernaculaires dans la liturgie, la concélébration, la communion sous les deux espèces, le rétablissement du diaconat permanent, et surtout l'œcuménisme et la liberté de conscience. Il fallut trouver des compromis pour parvenir à l'élaboration de textes acceptables sinon par tous, du moins par une majorité suffisante. De fait, la plupart des textes furent adoptés à une écrasante majorité, qui dépassa dans certains cas 95 % des votants. Il resta toujours néanmoins une minorité irréductible, dont les membres prédisaient la ruine de l'Église et ne comprenaient pas que l'héritage des papes du « long XIX<sup>e</sup> siècle » (l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI en 1832, le *Syllabus* de Pie IX en 1864, l'encyclique *Pascendi* de Pie X en 1907, l'encyclique *Humani generis* de Pie XII en 1950), doctrine enseignée dans les séminaires, puisse être contredit par les nouveaux textes conciliaires. Ils agitaient le spectre du retour du modernisme. Ils oubliaient qu'à côté des enseignements qui condamnaient des « erreurs », certains papes avaient pris des mesures novatrices dans plusieurs domaines : Léon XIII avait défini la nouvelle doctrine sociale de l'Église (encyclique *Rerum novarum*, 1891) ; Pie XI, grand artisan de l'Action catholique, avait été le premier promoteur de l'apostolat des laïcs ; et Pie XII avait encouragé l'exégèse historico-critique précédemment condamnée par Pie X (encyclique *Divino afflante spiritu*, 1943). Il a fallu par ailleurs tenir compte de l'évolution politique récente du monde : la fin de la colonisation imposait de nouveaux rapports avec les chrétientés des anciens pays de mission, et la déclaration visant à décharger les juifs d'aujourd'hui de l'accusation de « déicide » devait ménager les appréhensions des pays arabes. D'une façon générale, le souci constant que Vatican II a manifesté pour « le monde » a été une préoccupation sans précédent dans l'histoire des conciles.

Jean XXIII avait adopté, pendant la première session, une attitude non interventionniste. C'est à son successeur Paul VI qu'incomba la lourde responsabilité de mener le concile à son terme. Ce pape anxieux et tourmenté par tempérament, soucieux de préserver la primauté du pontife romain, fut constamment écartelé entre les points de vue divergents de la « minorité » et de la « majorité ». Il n'hésita pas à mettre en jeu son autorité en imposant l'ajournement de certains débats sur des sujets sensibles et même en retirant de l'ordre du jour de l'assemblée plusieurs thèmes qui cristallisaient les oppositions : le célibat des prêtres, le contrôle des naissances, la réforme de la curie romaine, le synode des évêques. Ces quatre points firent l'objet peu après le concile de décisions du magistère romain ; la crise que provoqua l'encyclique *Humanae vitae* en 1968 est restée dans les mémoires. Pour couper court au souhait de nombreux évêques qui demandaient que fût publié un texte sur la Vierge Marie, projet qui semblait inopportun à d'autres, Paul VI proclama lui-même, le 21 novembre 1964, Marie Mère de l'Église. Ces interventions répétées provoquèrent des tensions entre le pape et les pères conciliaires.

Au terme de ses quatre sessions de dix semaines environ chacune, le concile adopta 16 textes répartis en trois catégories en fonction de l'importance relative qu'on voulait leur donner : 4 constitutions, 9 décrets, 3 déclarations. Les quatre textes les plus importants portaient sur la liturgie (*Sacrosanctum concilium*), l'Église (*Lumen gentium*), la révélation divine (*Dei verbum*) et la place de l'Église dans le monde moderne (*Gaudium et spes*). Ils inauguraient une nouvelle ère de l'histoire du catholicisme ; ce fut la fin du « long XIX<sup>e</sup> siècle ». Pourtant, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il s'agit moins d'une rupture que d'un retour aux sources. Sur certains points, le concile n'a fait que remettre en honneur des pratiques en vigueur dans les premiers siècles. Ce « ressourcement », cette mise en conformité avec les fondements de la Tradition, doit être distingué de la « modernisation ».

On ne saurait trop recommander la lecture de cet ouvrage qui apporte des éléments de réponse à beaucoup de questions qu'on peut se poser aujourd'hui. Le processus de sécularisation qui s'accélère en Occident a-t-il un rapport avec le concile ? Celui-ci a-t-il bien préparé l'Église à entrer dans les temps nouveaux ? Son application a-t-elle été conforme à son esprit ? Quelle doit être désormais la place des laïcs dans l'Église ? Chacun, en refermant le livre, pourra forger sa conviction.

*Bernard BARBICHE.*

*Les âges dans nos vies. Entretiens avec Arnaud de Coral*

Sœur Jeanne-Marie

117 pages, éd. du Cerf 2012, 12 €

« Risquer la rencontre avec Dieu et avec les autres ». Sœur Jeanne-Marie témoigne de ce risque pris avec bonheur et courage tout au long d'un chemin qui l'a conduite du monastère des dominicaines de Prouilhe à celui de Chalais, et de celui-ci à l'aventure de l'abbaye de Boscodon (Hautes-Alpes), un lieu à faire revivre, sur le choix d'une fraternité toujours plus vaste. « Je me suis efforcée de bâtir quelque chose qui évoluerait avec ceux qui y vivent » : communauté de frères et sœurs venus d'horizons divers, amis, jeunes des chantiers. « Ici, on est riches de nos différences » en un « lieu transversal » dans l'Ordre dominicain auquel elle-même est désormais rattachée comme laïque du Tiers-Ordre. Le risque pris a été jusque-là...

De ce lieu qui attire tant de personnes, chrétiennes ou non, sœur Jeanne-Marie a su partir en le remettant à d'autres, dans la confiance : « Il ne faut surtout pas me remplacer, mais faire quelque chose de nouveau et ce sera bien... Prenons le risque du lendemain ».

Désormais en maison de retraite, elle répond toujours à cette vocation d'être « sœur de tous », en accompagnant de sa présence attentive, écoutante, les personnes qui vivent, travaillent près d'elle ou la visitent : « Je me recentre sur l'amour, comme fondement de la vie... La retraite me fait voir assez clairement qu'« après », il ne restera que l'amour ; ça, c'est indestructible ».

M. M.B.

*Le temps des fêtes. Méditations sur l'année liturgique.*

Thomas MERTON

192 pages, éd. Ad Solem 2012, 25 €

Après *La nuit privée d'étoiles* (1951), ouvrage qui relate son évolution spirituelle et sa conversion et qui est ... presque ... digne des *Confessions* de saint Augustin, Thomas Meurton, vu le succès rencontré dans de nombreuses langues, a écrit, beaucoup écrit et - faut-il le dire - trop écrit, tombant parfois dans la banalité.

Ce recueil de méditations a été publié aux États-Unis en 1965. Un chapitre sur Ignace d'Antioche est intéressant. Merton cite Dom Casel (p.52) qu'il a lu, mais il ne s'est pas pénétré de sa « doctrine des mystères ». Il cite Dom Guéranger (p.56), saint Jean de la Croix (p.64) mais son « grand homme » est saint Bernard, ce qui vaut un bon chapitre sur la spiritualité de l'Avent et sur Marie.

Méditations sur Noël, sur le mercredi des Cendres, sur Pâques, homélies sur le bon Samaritain, sur le nom du Seigneur, sur le pardon..., le meilleur chapitre est celui consacré à la prière monastique (p.189-198). Il parle peu de la « transformation déificatrice » réalisée par la liturgie. Les pages 52, 60, 64, 123, etc. méritent cependant qu'on s'y arrête. Le premier et le dernier chapitres seraient à revoir car les choses ont changé entre le temps de leur parution (1965) et celui de leur traduction (2012). Il est, par exemple, question de la « septuagésime » en page 56. Ce ne sont pas les meilleurs. Fallait-il les publier ?

A.G.

### *Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean*

Saint JEAN CHRYSOSTOME

Édition abrégée, présentée par Jacques de Penthos

496 pages, éd. Artège 2012, 28 €

La méthode suivie par saint Chrysostome (« à la bouche d'or ») est incomparable : il cite le texte sacré verset par verset, phrase par phrase, puis il fait ressortir le sens littéral souvent avec tout le soin que pourrait y apporter un grammairien sagace, et cela, sans cesser d'être orateur, orateur chaleureux, rapide, entraînant.

C'est une vraie richesse que de pouvoir lire les *Commentaires* de celui que les spécialistes considèrent comme le plus grand des Pères de l'Église sur la langue grecque.

### *De l'empire du MOI-D'ABORD au royaume du DON-DE-SOI*

Myrsine VIGGOPOULOU

153 pages, éd. Monte-Cristo 2012, 18 €

Le jeune Obstiné, sujet de Sa Majesté Présomption qui règne sur Moi-ville, est éduqué selon la loi du « Moi d'abord ». Un beau jour, il rencontre Sereine, venue du royaume de Toi-ville ... Bouleversé par



cette révélation d'une civilisation d'amour, Obstiné va entreprendre un étonnant parcours de conversion, parsemé d'épreuves et de rebondissements.

Traduit dans de nombreux pays, considéré comme une perle du monde orthodoxe, ce récit métaphorique d'une transparence radieuse constitue, sous le couvert d'un conte pour enfants, un authentique manuel du combat spirituel.

### **Ouvrages reçus à la Fondation**

- Cardinal J.Ratzinger, *Foi, Écriture et Tradition*, 155 p., éd. Téqui 2012, 10,80 €
- Cardinal J.Ratzinger, *Vatican II : ouverture au monde et bilans*, 68 pages, éd. Téqui 2012, 7 €
- Emmanuel Faure, *Vivre le combat spirituel avec Évagre le Pontique*, 244 pages, éd. Artège 2012, 24 €
- Régis Moreau, *Sacrosanctum concilium 1963*, guide de lecture des textes du Concile Vatican II, 282 pages, éd. Artège 2012, 19,50€
- Frédéric Trautmann, *La notion de charité au Concile Vatican II*, 430 pages, éd. Artège 2012, 34 €



# Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle  
« **Les Amis des Monastères** »

## Tarifs 2013

Ordinaire : **20 €**  
Soutien : **30 €**  
Le numéro : **5 €**

Dans la mesure du possible,  
veuillez régler votre abonnement  
en début d'année civile.

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner à la revue « Les Amis des Monastères »,
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 20 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 30 €,
- Je demande l'abonnement gratuit  
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse . . . . .

Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .

Code postal      Ville . . . . .

Adresse courriel : . . . . .

Téléphone : . . . . .

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**La Fondation des Monastères**  
**83/85, rue Dutot**  
**75015 PARIS**

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.  
Pour ce faire écrivez à la Fondation des Monastères.





**LES REVUES DE PLUS DE DEUX ANS SONT DÉSORMAIS  
CONSULTABLES SUR LE SITE DE LA FONDATION**

[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)

Rubrique « Publications » / Archives revue.







“ Va, confiante, allègre et joyeuse  
sur le chemin du bonheur.  
Que tes pas ne ramassent même pas la poussière. ”

*Sainte Claire (2 LAg 13)*